

Metz, le 11 juin 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la Commune de
57220 DENTING

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

OBJET : Dossier de porter à connaissance Eaux usées– Raccordement des eaux
usées du lotissement "Le Clos de la Prairie" à Denting à la STEU de Boulay

Courrier de notification pour affichage

RÉF. : PR/ Dossier CASCADE n° 57-2025-00321

P.J. : Courrier de recevabilité à la CCHPB

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de porter à connaissance au titre des articles L.181-14 et R.181-46 du code
de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Raccordement des eaux usées du lotissement privé de 15 lots – "Le Clos de la Prairie" à DENTING
au réseau EU du système d'assainissement de l'agglomération de BOULAY-MOSELLE**

Ce dossier a été déposé par la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois
(CCHPB).

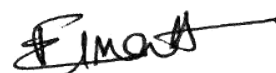
Je vous communique ci-joints pour information et par mail, le courrier de recevabilité adressé à la
CCHPB ainsi que la version numérique du dossier de porter à connaissance.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir
procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M.
Le Président de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois valant avis de
recevabilité.

**A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que
vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
l'adjointe



Astride ERMAN